

* Antisept HD Händedesinfektion

Date de révision: 31.03.2020

8740002211

Version: 5 / CH

Master No. MA-233

Date d'impression: 16.04.20

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit****Nom commercial**

Antisept HD Händedesinfektion

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/mélange**

Hand disinfectant

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Adresse/Fournisseur**

CHEMIE AG

Alte Tiefenastr. 4d

CH-3048 Worblaufen

No. de téléphone 031 / 917 44 22

No. Fax 031 / 917 44 20

Hr. R. Arnold Tel.: 031 / 917 44 22

Adresse email: info@chemieag.ch / www.chemieag.ch

Web: www.chemieag.ch

Adresse/fabricant

BÜFA Reinigungssysteme GmbH & Co. KG

August-Hanken-Str. 30

26125 Oldenburg

No. de téléphone +49 441 9317 0

No. Fax +49 441 9317 100

Service émetteur / Department product safety / +49 441 9317 108

téléphone

E-Mail produktsicherheit-rs@buefa.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoison et de Toxicovigilance de NANCY: +33 3 83 22 50 50

Schweiz. Toxikologische Informationszentrum 044-251 66 66; 24-Stunden-Notfallnummer 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers *****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification (règlement (CE) no 1272/2008)**

Flam. Liq. 2 H225

Eye Irrit. 2 H319

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008****Pictogrammes de danger****Mention d'avertissement**

Danger

* Antisept HD Händedesinfektion

Date de révision: 31.03.2020

8740002211

Version: 5 / CH

Master No. MA-233

Date d'impression: 16.04.20

Mentions de danger ***

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence ***

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
 P280.6 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
 P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants *****3.2. Mélanges****Composants dangereux *******Propane-1-ol**

No. CAS	71-23-8				
No. EINECS	200-746-9				
Numéro d'enregistrement	01-2119486761-29-XXXX				
Concentration	>= 1	<	10	%	
Eye Dam. 1	H318				
STOT SE 3	H336				
Flam. Liq. 2	H225				

Autres ingrédients *****Éthanol**

No. CAS	64-17-5	No. EINECS	200-578-6
Numéro d'enregistrement	01-2119457610-43-XXXX		
Concentration	>= 50	<	70 %
Flam. Liq. 2	H225		

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****En cas d'inhalation**

Assurer un apport d'air frais.

En cas de contact avec la peau

Aucune mesure particulière nécessaire.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer sous un fort courant d'eau ou à l'aide d'une solution oculaire. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'information disponible

* Antisept HD Händedesinfektion

Date de révision: 31.03.2020

8740002211

Version: 5 / CH

Master No. MA-233

Date d'impression: 16.04.20

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dans le cas d'un incendie environnant, montée de la pression et risque d'éclatement possibles.

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol très glissant suite au déversement du produit.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Élimination".

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

Conserver le récipient bien fermé. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Éthanol

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	960	mg/m ³	500	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	1920	mg/m ³	1000	ppm(V)
Limitation maximale; Résorption de l'épiderme / sensibilisateur; Groupe du risque pendant la grossesse: S; Etablie le: 2017; Remarque: SSc; OAW, FormalKT HU; INRS, NIOSH				

Propane-1-ol

Liste	SUVA
-------	------

* Antisept HD Händedesinfektion

Date de révision: 31.03.2020

8740002211

Version: 5 / CH

Master No. MA-233

Date d'impression: 16.04.20

Type MAK
 Valeur 500 mg/m³ 200 ppm(V)
 Limitation maximale; Résorption de l'épiderme / sensibilisateur: H; Groupe du risque pendant la grossesse; Etablie le: 2017; Remarque: H; AugeKT AN & OAWKT AN; INRS, NIOSH

Glycerol

Liste SUVA
 Type MAK
 Valeur 50 mg/m³
 Valeur limite à courte terme 100 mg/m³
 Limitation maximale; Résorption de l'épiderme / sensibilisateur; Groupe du risque pendant la grossesse: S; Etablie le: 2017; Remarque: SSc; OAWKT AN

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Éviter le contact avec les yeux.

Protection respiratoire - Note

N'est pas nécessaire

Protection des mains

N'est pas nécessaire

Protection des yeux

Lunettes de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat liquide
Couleur incolore, limpide
Odeur d'Ethanol
valeur pH
 Valeur 3,0 à 3,5
Point d'ébullition
 Valeur > 36 °C
Point d'éclair
 Valeur >= 21 °C
Densité
 Valeur env. 0,865 kg/l
Hydrosolubilité
 Remarque miscible
Viscosité
 Valeur env. 10 s
 méthode DIN 53211 4 mm

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Under normal conditions of storage and use, hazardous reactions will not occur.

10.4. Conditions à éviter

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

* Antisept HD Händedesinfektion

Date de révision: 31.03.2020

8740002211

Version: 5 / CH

Master No. MA-233

Date d'impression: 16.04.20

10.5. Matières incompatibles

Aucuns connus.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

On n'a signalé aucun effet nocif pour la santé du produit manipulé correctement.

Toxicité aiguë par voie orale

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

Absence de données toxicologiques.

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

Absence de données toxicologiques.

Toxicité aiguë par inhalation

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

Absence de données toxicologiques.

Corrosion/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation irritant

La classification du produit est déterminé à partir de pontage principe de dilution mélange similaire testé conformément au règlement CLP (CE 1272/2008). La classification du mélange testé similaire est Isolated Chicken Eys Test (OCDE Test Guideline 438). Les résultats des tests seront présentés aux autorités.

sensibilisation

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation (Composants)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)**Exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**

* Antisept HD Händedesinfektion

Date de révision: 31.03.2020

8740002211

Version: 5 / CH

Master No. MA-233

Date d'impression: 16.04.20

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Toxicité pour les daphnies

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Toxicité pour les algues

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Toxicité pour les bactéries

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.2. Persistance et dégradabilité

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.4. Mobilité dans le sol

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation**

Le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre ADR/RID****14.1. Numéro ONU**

No. ONU 1987

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ALCOOLS, N.S.A., (Éthanol)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 3

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage II
Prescription particulière 640C
Code de restrictions en tunnels D/E

Transport maritime IMDG/GGVSee**14.1. Numéro ONU**

No. ONU 1987

* Antisept HD Händedesinfektion

Date de révision: 31.03.2020

8740002211

Version: 5 / CH

Master No. MA-233

Date d'impression: 16.04.20

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ALCOHOLS, N.O.S. (Ethanol)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 3

14.4. Groupe d'emballageGroupe d'emballage II
EmS F-E, S-D**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation *******Composants (règlement (CE) no 648/2004)****COV *****

COV (CH)	70,95	%	0,61	kg/l
COV (CE)	70,3	%		

Autres informations

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations**mentions de danger H-de la rubrique 3**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

abréviationsPBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: Very persistent and very bioaccumulative**catégories de danger CLP de la rubrique 3**

Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Flam. Liq. 2	Liquide inflammable, Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.